



**DIDIER LE GAC**

Député de la 3ème circonscription du Finistère

## Communiqué de Presse

17 novembre 2020

### **Quelles mesures pour soutenir le pavillon français ? Le député Didier Le Gac interroge la Ministre de la Mer**

Lors de la séance de Questions au gouvernement du 17 novembre, Didier Le Gac a interrogé Annick Girardin, Ministre de la Mer, sur la situation du secteur maritime dans un contexte de crises multiples : Brexit, pandémie de Covid-19, ou dumping social pratiqué par certains pays et certaines compagnies.

Le transport maritime français de passagers et de marchandises, ainsi que le secteur de la pêche sont ainsi durement touchés par ces crises.

A l'heure où la ministre vient de mettre en place un "Fontenoy du Maritime" qui doit réunir pendant plusieurs mois tous les acteurs publics et privés du secteur, Didier Le Gac a voulu savoir quelles mesures concrètes seraient prises pour soutenir la compétitivité du pavillon français.

En réponse, la ministre a prévu deux phases pour ce "Fontenoy du Maritime":

1. Définir les champs de réflexion sur lesquels agir, d'ici la fin de l'année 2020 ;
2. Parvenir sur ces bases à un accord de compétitivité, d'ici mai 2021, avec comme priorité la création de 500 emplois la première année et de 5000 emplois sur 10 ans.

Voir la vidéo de son intervention ici : <https://www.youtube.com/watch?v=GS9ITKffEO0&t>

Contact : Didier LE GAC – 02.98.33.02.20

[didier.legac@assemblee-nationale.fr](mailto:didier.legac@assemblee-nationale.fr) – Blog : <http://didierlegac.bzh/>